

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Téléphone : 04 78 91 24 02

Novembre 2016

Numéro 155

**La cérémonie du 11 novembre
aura lieu au cimetière de Curis devant le
monument aux morts à 11h.**



**Le dépôt de la gerbe aura lieu en présence des
élèves de CM2.**

**La cérémonie en mémoire
des Curissois morts pour la France
sera suivie d'un vin d'honneur
au restaurant O' Mont d'Or place de la fontaine**

Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi	14H-17H
Mardi	10H-12H
Mercredi	10H-12 H
Jeudi	10H-12H
Vendredi	13H30-16H

- **Permanences de la mairie les samedis 5 et 19 novembre 2016 de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'él(u)e d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**
- **Nous avons notre nouvelle correspondante du Progrès à Curis. E-Mail : geraldine@gmasson.fr**

Informations



OUVERTURE MAIRIE

Les 8 et 10 novembre la mairie sera ouverte de 15h à 17h (au lieu de 10h à 12h). La mairie sera fermée le samedi 12 novembre

COLLECTE POUBELLE

la Direction de la Propreté de la métropole du Grand Lyon n'assurera pas la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble de son périmètre le mardi 1 novembre 2016. Une collecte de substitution sera assurée le mercredi 2 novembre 2016 dès la fin de matinée et possible jusqu'à 17 heures.

Il n'y aura pas de collecte le vendredi 11 novembre.
Comptant sur votre compréhension

MARCHE DU JEUDI

Place de la fontaine
Jeudi soir de 16h30 à 20h
Poulets rôtis-fromages-maraicher
Rémouleur (un jeudi sur deux)

Avocate Conseil

Il n'y aura pas de permanence de Aurélie Cohendet, Avocate en novembre. Prochain rendez-vous en décembre.

Marché de Curis et Beaujolais nouveau

Jeudi 17 novembre

Venez nombreux déguster le beaujolais nouveau offert par la municipalité avec le concours des exposants du marché à partir de 17h30 jusqu'à 20h place de la fontaine.



Une Curissoise a eu une idée :

Un site de partage et d'évolutions d'idées 2boo (prononcez debout).

Cela permet d'utiliser l'intelligence collective pour améliorer les propositions initiales. Pour plus d'informations

www.2boo.fr

LE BEAUJOLAIS du SOU arrive bientôt !



Le SOU des Ecoles fête le Beaujolais Nouveau
le Vendredi 18 Novembre à partir de 18h,
à la Salle du Vallon, avec un repas servi sur
place à partir de 19h30.

- Un repas adulte à 13€ : Saucisson chaud/Pomme de terre/Sauce beaujolaise/salade verte, Fromage, Tarte aux pommes.
- Et un repas enfant à 5€ : Hotdog, chips, brique de jus de fruit, mandarine et papillotes.

Nous vous attendons nombreux pour fêter ce nouveau cru 2016, et profiter du concert Rock à partir de 22h.

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO) POUR COMPRENDRE

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques. Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien: cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint pas électrique, poêle, cheminée. D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone : brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

Pour se protéger :

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer, n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement, les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.

Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture), ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage, utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération, ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle

de bain, etc.), aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence :

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous.

Appelez les secours : 18: Pompiers 15: Samu 114: Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax) 112: Numéro d'urgence depuis un portable Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

À qui demander des informations ? Mairie, Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur, Centre anti-poison, Agence régionale de santé : www.ars.sante.fr. Plus d'informations : www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr www.invs.sante.fr

Collecte de lunettes Opération 2016

Pour la 7^e année consécutive, le Lions Club LYON MONT D'OR organise une collecte de lunettes usagées. Cette opération aura lieu en Novembre 2016 dans notre commune et vous pourrez contribuer en apportant vos lunettes usagées en mairie. Lunettes de soleil et montures sont acceptées. C'est un geste simple qui contribuera à la lutte contre la malvoyance dans des pays défavorisés en Afrique, Amérique Latine et Asie. Le club de LYON MONT D'OR, la fondation nationale MEDICO étalonneront et conditionneront ces lunettes qui parviendront dès le premier semestre 2017 dans les pays bénéficiaires. Merci de votre générosité et de votre participation.

Travaux de dissimulation et de réfection de chaussée rue de la Trolanderie et rue René Tachon.

ZONE DE RENCONTRE

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Elles existent depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique. Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontre dans le droit français.



La priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes. La place leur est réservée, c'est donc aux automobilistes d'être vigilants et de rouler au pas pour ne pas mettre les piétons et cyclistes en danger et ne pas perturber la quiétude des lieux. La circulation des véhicules se fait quant à elle à vitesse réduite et limitée à **20 km/h**. Un stationnement adapté, mais pas de places supprimées! Le stationnement y est autorisé sur les seuls emplacements matérialisés.

LE CHŒUR DE CURIS

Un chœur à Curis !

Le mardi soir de 20h15 à 22h15 à la salle du Vallon

- C'est nouveau à Curis !
- C'est de la musique vocale polyphonique a capella (à plusieurs voix et sans accompagnement) issue du répertoire de musique savante européenne (et parfois au-delà).
- C'est un important travail de technique vocale lyrique en groupe.
- C'est mixte (messieurs, à vous de jouer !)
- C'est une bonne ambiance, des concerts.
- C'est une chef de chœur professionnelle, diplômée de la Haute Ecole de Musique de Genève (Maude Georges)

A mardi !

Simplement merci.....

Nous remercions vivement tous les riverains de la place de la fontaine : rue de la Trolanderie, rue Tachon, chemin des carrières et montée de l'église, d'avoir joué le jeu de libérer les places de parking afin de permettre la tenue du vide grenier le 11 septembre et la transmondor des 15 et 16 octobre dernier.

Et nous remercions tous les habitants de Curis qui ont du modifier leur trajets suite à la fermeture de la place de la fontaine.

Un grand merci aussi aux organisateurs, aux participants et aux bénévoles.

CHOUROUTE DU NAC

Le Nouvel Age Curissois vous propose de partager une choucroute le **DIMANCHE 13 NOVEMBRE** à 12H00 à la salle du Vallon dans une ambiance musicale et amicale. Prix 25 euros hors boissons.

Renseignements et inscriptions au 04 78 91 49 20

Vivons Noël ensemble dans le Val de Saône !



**Journée festive, familiale et conviviale
le 24 décembre de 11h30 à 18h00
à l'Espace Jean Vilar à Neuville sur Saône**

Déjeuner et animation organisés
par les deux paroisses catholiques du Val de Saône.
Vous n'avez pas de projets pour un Noël en famille rejoignez
nous, nous invitons aussi les résidents des maisons de retraite,
les personnes en situation de handicap, les demandeurs
d'Asile...

Si vous voulez nous aider dans l'organisation, n'hésitez pas non
plus.

Contact et inscription au 06 07 50 73 53
ou par mail : vivons.noel.ensemble@gmail.com

VOTRE CALENDRIER



- Cérémonie du 11 novembre
11H au cimetière de Curis
- Choucroute du NAC
Dimanche 13 Novembre 2016
Salle du vallon-12h
- Beaujolais nouveau : municipalité-marché
Jeudi 17 novembre 2016
Place de la fontaine-17h30
- Beaujolais nouveau : sou des écoles
Vendredi 18 novembre 2016
Salle du vallon-18h
- Collecte des lunettes usagées
En novembre-Mairie
- Noel ensemble le 24 décembre 2016
11h30-18h salle Jean Vilar Neuville sur Saône

